



Défendre l'Alsace !

Description

Chapitre I

La défense de l'Alsace est un acte politique. Comme tout acte politique, il a besoin d'un cadre et celui-ci est soit un parti, soit un mouvement, soit une association. N'oublions pas que seul le législateur peut changer le statut de l'Alsace, personne d'autre.

Quel cadre d'actions ?

On peut avoir de l'influence sur le législateur en militant dans une association mais celle-ci restera toujours d'une faible portée politique. Le cadre le plus approprié reste encore le parti politique dont la raison première est d'exercer un jour le pouvoir grâce à ses représentants au Parlement. S'agissant de l'Alsace, nous avons chez nous toute la palette des partis nationaux français avec cependant un plus que constitue la présence sur l'échiquier, du parti régionaliste qu'est Unser Land.

Quand on parle de défendre l'Alsace, il s'agit de militer pour ce que l'Alsace aurait déjà pu être dès 2013, à savoir une collectivité à statut particulier comme l'était le projet du Conseil d'Alsace.

Le projet

Ce projet avait été conçu et élaboré durant quatre années grâce au travail des socioprofessionnels du Conseil économique et social, (CESA) de feu la Région Alsace qui avait abouti à un avis retentissant en juin 2007. Cet avis avait sonné le début d'un débat politique qui s'était achevé par l'organisation d'un référendum en avril 2013. Entre-temps, les politiciens alsaciens avaient mis deux ans, à partir de 2011, pour accoucher d'un projet qu'ils ont présenté aux Alsaciens en leur demandant de se l'approprier en seulement deux mois...

Le spectacle auquel avaient assisté les Alsaciens, depuis la querelle du siège jusqu'aux prises de positions contradictoires des uns et des autres, avait achevé de les convaincre que cette grande confusion ambiante ne les conduirait pas aux urnes.

En faisant abstraction des extrêmes qui étaient et sont toujours opposés à ce statut particulier de

l'Alsace, force est de reconnaître que ni la majorité alsacienne, ni le parti socialiste, très divisé et sans consigne de la part de la rue de Solférino, n'ont été capables de promouvoir ce projet alsacien imaginé à l'époque par les Alsaciens eux-mêmes.

L'objectif était de doter l'Alsace d'une structure institutionnelle unique en France (la Corse mise à part) qui lui aurait permis d'élaborer ses politiques publiques d'une façon plus efficace et plus transparente pour le citoyen-électeur-contribuable. Cela aurait été l'acte 1 d'une décentralisation asymétrique en France avec un système imaginé, élaboré et choisi par les habitants d'un territoire français emblématique.

Les grands partis nationaux n'ont donc pas été au rendez-vous et ne le sont toujours pas.

Les partis nationaux hors-jeu

Que l'on songe aux conflits qui les traversent encore aujourd'hui avec par exemple celui entre Frédéric Bierry à la tête de la CEA et Jean Rottner à la tête du Grand Est alors même qu'ils sont tous les deux, responsables LR.

En militant pour l'Alsace dans le cadre de ces partis nationaux, on est forcément soumis à ces contraintes d'enjeux internes et de pressions parisiennes qui ont très peu à voir avec l'Alsace. De ce fait, il devient très difficile, surtout pour un élu ou un responsable appartenant à ces formations, d'exercer une influence pour promouvoir une collectivité alsacienne à statut particulier au sein de sa formation.

C'est pourtant le désir profond des alsaciens concrétisé par le résultat sans appel (92% de oui) de la consultation citoyenne organisée par F. Bierry très récemment. De mon point de vue, les partis nationaux actuels sont désormais hors-jeu sur ce sujet.

La REM du président de la république est peu ou prou dans la même situation malgré l'avènement de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) en 2021. La majorité présidentielle n'a toujours pas apporté la preuve qu'elle prend la décentralisation au sérieux, c'est même tout le contraire.

Le feu au lac

N'oublions pas finalement qu'après ses bons scores lors des élections régionales de 2015, c'est l'exploit réalisé lors des législatives de 2017, par un candidat d'Unser Land avec sa qualification au deuxième tour et ce pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, qui a été le point de départ d'une prise de conscience des élus de la majorité alsacienne face à la montée du mécontentement de beaucoup d'Alsaciens qui se considèrent comme des « incorporés de force » dans le Grand Est.

C'est donc, en partie, parce qu'il commençait à y avoir « le feu au lac » qu'a été enclenché le processus qui devait mener à la loi Alsace de 2019 puis à la création de la CEA en janvier 2021.

Les partis nationaux ayant d'autres préoccupations que le sort de l'Alsace avec en prime des dissensions internes, il ne resterait donc plus qu'une option efficace pour la défendre, celle d'un parti alsacien, en l'occurrence Unser Land.

C'est ce que nous examinerons dans un prochain article...

(1) Lire à ce sujet l'ouvrage « L'Alsace malgré elle » paru aux éditions de la Nuée Bleue en mai 2021.

L'Alsacien

Categorie

1. L'Alsacien

date créée

4 mai 2022